

# CONVENTION D'ENGAGEMENT

Vu la DCC 11-46 du 13 décembre 2011

Entre les soussignés,

## D'une part

Nom : .....

Prénom : .....

Nom d'épouse .....

Né(e) le ..... à .....

Adresse : .....

Téléphone portable ..... Téléphone fixe .....

## Et d'autre part,

La Communauté de communes des 3 Provinces – 21, rue de l'Ancienne gare – 18600 SANCOINS, représentée par son Président, Monsieur Paul BERNARD, dûment habilité.

Il a été convenu ce qui suit :

### a) Objet

M ..... s'engage :

- A accomplir sa formation complète dans le temps légal imparti de 30 mois à partir du premier jour du stage de formation générale.
- A travailler en priorité à l'accueil de loisirs intercommunal de Sancoins pendant 3 ans après le passage de la formation générale du BAFA.

En contrepartie, la CC3P s'engage à financer le montant de la formation après déduction des différentes aides perçues.

### b) Condition de versement

Pour chaque stage, le versement s'effectuera par mandat administratif, sur présentation de la facture acquittée, des justificatifs des aides perçues et du certificat de cession.

### c) Résiliation

Dans le cas du non respect de ces engagements et sauf situation exceptionnelle justifiée, l'intéressé(e) devra rembourser une partie de l'aide financière au prorata du temps restant à effectuer ou la totalité.

Fait en double exemplaire

A ..... le .....

Le contractant

(Précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »)

A Sancoins, le.....

Le Président de la Communauté

De communes des 3 Provinces